

N° 0214 du 26 Avril au 02 Mai 2016 - Prix : 250 F CFA

POLITIQUE / OPPOSITION : LES FOURBERIES DE JEAN-PIERRE FABRE

## LES AVANTAGES ET LES OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION



P.3

Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

TRANSPORT / NOUVELLE AÉROGARE DE LOMÉ :

Le Togo vise  
2 millions **P.5**  
de passagers  
aérien par an



Vue partielle de la nouvelle aérogare de Lomé

ECONOMIE/BAISSE DES  
PRIX DU CARBURANTS :  
L'ATC prend acte et **P.4**  
appelle à la réduction  
des tarifs des transports



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

POLITIQUE / DÉVELOPPEMENT  
À LA BASE :

Le PAEIJ-SP, un projet "novateur"  
et l'assurance du FNFI lancés  
par Faure Gnassingbé **P.2**



Faure Gnassingbé (g) félicitant une participante

ÉCONOMIE :  
RÉSULTAIS DE L'ADJUDICATION DE **P.4**  
L'EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES  
DU TRÉSOR DU TOGO DU 25 AVRIL 2016

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 26 Avril 2016

Matin:

Ciel peu nuageux  
27°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux  
33°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

**8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

**8201**

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



Nuptia  
Evenement-ciel

**EDITO**

**Du Respect pour la République**

**RESPECTER** LA République, c'est la valoriser et se conformer aux dispositions et lois qui la gouvernent. Sinon comment comprendre que certains politiques qui envisagent diriger un jour notre Beau Pays le Togo, s'obstinent à ne rien respecter en termes d'engagement et de participation à la gestion de la Cité?

En étant négationniste à outrance, loin de vouloir salir la politique et les efforts de bonne gouvernance, on se ridiculise lamentablement. C'est révéler au grand jour qu'on a simplement tronqué l'habit d'opposant comme si le radicalisme est une prescription médicale.

Au Togo, tout le monde veut faire la politique. Il suffit de savoir tout nier et tout peindre en noir pour s'estimer politicien. Il suffit de s'entourer des membres de sa famille, de cousins et d'amis de galère pour se faire considérer comme un politicien. Le reste du boulot, c'est de vociférer sur les médias et refuser de voir, d'être pragmatique, de savoir apprécier.

Etre politicien aujourd'hui dans notre pays, c'est devenu une profession et même juteuse. Et c'est dommage pour notre pays. Tout le monde fait la politique et n'importe comment !!! Du Respect tout de même pour la République.

**Crédo TETTEH**

**POLITIQUE / DEVELOPPEMENT A LA BASE :**

**Le PAEIJ-SP, un projet " novateur " et l'assurance du FNFI lancés par Faure Gnassingbé**

*LE PROJET d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) à travers lequel le gouvernement togolais veut créer dans les cinq (5) prochaines années 20.000 emplois directs et 150.000 emplois indirects, a été lancé ce dimanche à la Blue Zone de Cacavéli à Lomé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.*

La cérémonie de ce projet novateur d'environ 12 milliards de francs CFA, a été couplée avec le lancement du programme assurance du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) qui touche actuellement plus de 600.000 Togolais précédemment écartés de la finance inclusive à cause de leur insolvabilité.

**Le PAEIJ-SP, un projet " novateur " et l'assurance du FNFI lancés par Faure Gnassingbé**

C'est en présence des membres du gouvernement, de Serge N'guessan, Représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD) qui cofinance avec l'Etat togolais le PAEIJ-SP, de la Directrice générale de SUNU Assurances, prestataire du programme d'assurance maladie et des représentants des organisations partenaires techniques et financiers du Togo, a constaté l'Agence de presse Afreepress.

Le PAEIJ-SP, selon Serge N'guessan, est un des projets phares de la BAD sur le continent africain. " C'est un projet novateur dans le sens où nous nous inspirons de ce qui a déjà marché dans le pays en ce qui

concerne la valorisation des chaînes de valeurs. Si nous voulons donner de l'emploi à 20.000 jeunes, il faut que les actions proposées dans ce projet soient exécutées convenablement ", a déclaré M. N'guessan.

A travers ce projet qui va s'appuyer sur 15.000 producteurs, les éleveurs, les femmes des villages enclavés et vulnérables et les institutions de microfinance et financière et les centres de formation, au total treize (13) Entreprises de services et organisations de producteurs (ESOP) de la trempe de l'ESOP SOJANYO de Notsé, une réussite en matière de développement de chaînes de valeurs, seront créées dans les 5 prochaines années.

Les activités connexes qui seront créées dans le cadre du PAEIJ-SP, permettront d'intégrer les jeunes qui sont sortis des écoles et qui ont de la difficulté à se faire employer ou à créer leur propre entreprise.

Pour la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé, l'événement d'aujourd'hui permet au Togo de " célébrer sa victoire sur la précarité ", en donnant les moyens aux jeunes et aux personnes vulnérables que sont les femmes, de se prendre en charge.

Selon elle, dans les pays de la sous-région qui se sont déjà engagés dans la finance inclusive, c'est l'une des rares fois où, en dehors des produits traditionnels, on pense au produit assurance pour compléter la gamme de produits mise à la disposition des bénéficiaires.

Avec l'assurance FNFI, c'est



Faure Gnassingbé (g) saluant une participante

une assurance de plus pour les bénéficiaires des différents produits que sont l'Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF) et l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF).

" Tout bénéficiaire du FNFI peut gratuitement aller se faire

soigner dans les centres de santé communautaires afin de pouvoir continuer ses activités et continuer à rembourser convenablement les crédits ", a-t-elle lancé. Cette cérémonie de lancement s'inscrit dans le cadre de la célébration du 56ème anniversaire de l'indépendance du Togo.

**Source: Afreepress**

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo  
www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H  
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23 / 91 45 34 50  
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

**Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacavéli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacavéli, Lomé.**

**TOGO EXPRESS**

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure (Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

**le numéro 1 des annonces au Togo**

**Achat Immobilier**  
**Emplois Rencontres**  
**Véhicules Location**  
**Vente Plus...**

**www.togoannonce.com**

**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 25 16 27  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :** CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :** Ali SAMBA  
**Rédaction :** Jacques Komi SOLETE, Crédo TETTEH, Ekoué SATCHIVI, Dodo ABALO, Dezy HUTCHNER, B. Oguki ATAKPA, Ali SAMBA, Koudjoukabalou, René Beaugars  
**Infographie :** JPB  
**Crédit photos :** Kékéré Razak  
**Impression :** ST Louis, Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 03 Mai 2016

## POLITIQUE / OPPOSITION : LES FOURBERIES DE JEAN-PIERRE FABRE

# LES AVANTAGES ET LES OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

DEMAIN MERCREDI 27 avril 2016, le Togo fêtera le 56ème anniversaire de son accession à l'indépendance. Si c'est un moment de fierté nationale et surtout de communion entre tous les fils de la Nation, cela semble ne pas être le cas chez Jean-Pierre FABRE, Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et Chef de file de l'Opposition.

En effet, lors d'une sortie médiatique le mercredi dernier, Jean-Pierre FABRE et son Parti ANC ont décidé de ne pas prendre part aux festivités officielles marquant le 56ème anniversaire de l'indépendance du Togo. On préfère organiser une célébration parallèle dénuée de sens, de patriotisme et de civisme. On préfère simplement avant même la réception d'une invitation officielle due à son nouveau particulier de chef de file de l'opposition, végéter dans une caverne d'irresponsabilité et d'inconséquence politique.

En refusant de prendre part aux cérémonies officielles de célébration de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, Jean-Pierre FABRE loin de poser en opposant radicale, prouve au contraire à suffisance qu'il ne comprend rien à la politique, du moins au statut de chef de file de l'opposition.

La question qu'on se pose est de savoir si Monsieur Jean-Pierre FABRE a une fois pris connaissance du DECRET N°:2016-008/PR définissant les modalités d'application de la loi n° 2013-015 du 13 juin 2013 portant statut de l'opposition, afin de savoir ce que sont ses Obligations aux cotés des avantages dont il jouit ?

### DE LA QUALIFICATION DU CHEF DE L'OPPOSITION

Selon l'Article 3 du DECRET N°:2016-008/PR définissant les modalités d'application de la loi n° 2013-015 du 13 juin 2013 portant statut de l'opposition, " Le chef de l'opposition est le premier responsable du parti ayant obtenu le plus grand nombre de députés aux dernières élections législatives. Lorsque plusieurs groupes forment l'opposition, c'est le chef du groupe numéri-

du parlement ".

### DES AVANTAGES ET PRIVILEGES DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

Selon l'Article 4 du Décret, " Le chef de file de l'opposition jouit des droits spécifiques reconnus par les lois et règlements pour toute la durée de la législature, sous réserve des cas prévus à l'article 25 de la loi portant statut de l'opposition ".

Parlant des avantages liés au Statut de Chef de file de l'opposi-

**" Le chef de file de l'opposition a rang de président d'institution conformément aux règles de protocole d'Etat. A ce titre, il bénéficie de : une indemnité mensuelle de deux millions (2 000 000) de francs CFA; un véhicule de fonction ; un chauffeur ; un garde-corps ; un chargé de mission ; un secrétaire particulier ; une assistance de la part des missions diplomatiques togolaises à l'étranger, lors de ses déplacements...**

tion, l'Article 5 du Décret est clair et limpide : " Le chef de file de l'opposition a rang de président d'institution conformément aux règles de protocole d'Etat. A ce titre, il bénéficie de :

- une indemnité mensuelle de deux millions (2 000 000) de francs CFA;
- un véhicule de fonction;
- un chauffeur;
- un garde-corps;
- un chargé de mission;
- un secrétaire particulier;
- une assistance de la part des missions diplomatiques togolaises à l'étranger, lors de ses déplacements.

Le personnel visé ci-dessus est mis à la disposition du chef de file de l'opposition par le gouvernement ".

### DES OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

S'il est aisé de parler des avantages liés au statut du chef de file de l'Opposition, il sied de noter

**" En cas de manquement à ses obligations, le ministre chargé de l'administration territoriale adresse une mise en demeure au chef de file de l'opposition. En cas de persistance malgré des mises en demeure répétées, le ministre chargé de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales fait suspendre l'octroi des avantages et privilèges attachés à la qualité de chef de file de l'Opposition "**

quement le plus important de l'opposition qui a la qualité de chef de file de l'opposition.

Le chef de file de l'opposition n'est pas nécessairement membre

qu'aux cotés desdits avantages se trouvent des obligations auxquelles l'actuel Chef de file de l'Opposition Monsieur Jean-Pierre Fabre doit se sacrifier



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

L'Article 6 du Décret stipule que " Le chef de file de l'opposition veille à la préservation des avantages et privilèges attachés à la qualité de chef de file de l'Opposition ".

intérêts supérieurs de la nation dans l'expression publique et les actions des partis et regroupements de partis de l'opposition.

Plus loin, l'Article 7 dit clairement que " Le chef de file de l'opposition prend part aux manifestations publiques officielles pour lesquelles il reçoit une invitation du gouvernement ".

A ce niveau, il faut rappeler

**" Le chef de file de l'opposition veille à la préservation des intérêts supérieurs de la nation dans l'expression publique et les actions des partis et regroupements de partis de l'opposition."**

**" Le chef de file de l'opposition prend part aux manifestations publiques officielles pour lesquelles il reçoit une invitation du gouvernement ".**

qu'avant même de recevoir l'invitation à prendre part aux manifestations officielles dans le cadre du 56ème anniversaire de l'indépendance de notre pays le Togo, Monsieur Jean-Pierre Fabre, piqué par on ne sait quelle mouche, a déjà annoncé son refus de prendre part aux manifestations officielles. C'est dire que le leader de l'ANC méconnaît ses obligations de chef de file de l'Opposition.

Et ce n'est pour rien que l'Article 9 du Décret du 25 Janvier 2016 stipule : " En cas de manquement à ses obligations, le ministre chargé de l'administration territoriale adresse une mise en demeure au chef de file de l'opposition. En cas de persistance malgré des mises en demeure répétées, le ministre chargé de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales fait suspendre l'octroi

Précisons qu'entre autres obligations, selon l'Article 8 du Décret " Le chef de file de l'opposition est tenu d'informer le ministre chargé de l'administration territoriale de tout déplacement hors du territoire national ".

### JEAN-PIERRE FABRE VISÉ PAR UNE MISE EN DEMEURE

Comme ayant refusé de prendre part aux manifestations officielles de la célébration de la fête de l'indépendance nationale, il ne serait pas surprenant de constater que Monsieur Jean-Pierre Fabre soit l'objet d'une mise en demeure pour manquement à ses obligations, dans les prochains jours, de la part du ministre chargé de l'administration territoriale. La démocratie est synonyme de l'application stricte des textes et lois car même Chef de file de l'Opposition, on ne saurait ignorer la loi et présenter l'aspect de quelqu'un qui en est au-dessus.

Notons que le Décret étant un tout, Jean-Pierre Fabre ne saurait accepter certaines dispositions et en rejeter d'autres. On est Chef de file de l'Opposition ou on ne l'est pas.

**Sacré Jean-Pierre Fabre !!!**

Crédo TETTEH

## Zozo

### LE CONSEIL DES CHEFS TRADITIONNELS DE LA PRÉFECTURE DES LACS S'OPPOSE À LA DESTITUTION DE NII MANTCHÈ

Comme une réponse du berger à labergère, la décision par laquelle le grand chef des Guins, Sédégbé Folly Bébéy, appuyé par d'autres chefs traditionnels de la préfecture des Lacs a destitué à vie Nii Mantchè des rites de la prise de lapierre sacrée, a été attaquée ce samedi à Lomé par le Conseil des chefs traditionnels de la préfecture des Lacs qui avaient à leurs côtés, les dignitaires et les cadres Guins. Devant la presse, ce conseil a clairement pris position pour Nii Mantchè en relevant dans une déclaration liminaire qu' " on ne destitue pas un prêtre vaudou de son vivant ". A croire le conseil, celui-ci ne peut être remplacé qu'après sa mort. Mais même si cela devrait avoir lieu, ceux qui ont prononcé cette destitution, n'ont en fait aucun droit de le faire, suivant les textes qui régissent les cérémonies en pays Guin.

" Notre conseil a été frustré lorsque nous avons appris pour la première fois que les activités des Hounons ont été suspendues et qu'ils ne feront plus aucune cérémonie Guin jusqu'à nouvel ordre. Aucune ampliation de cette décision ne m'a été faite. A travers cette sortie, nous ne sommes pas en train de nous révolter contre le chef des Guins. Il est et demeure notre chef suprême mais nous lui disons tout simplement que la décision qui a été prise de destituer Nii Mantchè ne respecte aucun texte ", a déclaré Togbui Ekoué Kinvi-Koto, président du Conseil des chefs traditionnels de la préfecture des Lacs.

Pour lui, les articles 3 et 5 des textes qui régissent les rituels de Kpessosso sont bien clairs sur ce point : " le prêtre doit respecter le chef traditionnel, mais ce dernier ne peut en aucun cas lui imposer sa volonté, s'agissant de la conduite des cérémonies et l'application des rituels propre à son clan. Un temple ne peut en aucun cas être fermé par un chef traditionnel, à moins que le responsable du couvent ne respecte pas les règles de bonne vie et mœurs. Cette lourde décision revient au clan qui en assume la responsabilité devant ceux qui sont dans la détresse et sollicitent avec urgence les prières au niveau du temple ".

Sur la question de la transformation de la forêt sacrée en lieu de prostitution par Nii Mantchè, le président du conseil a fait savoir que seuls ceux qui ont accès à la forêt peuvent y répondre (...)

" Le vrai problème auquel le grand chef des Guins doit normalement s'attaquer, c'est la question qui concerne la 353ème pierre sacrée sur laquelle le monde entier a appris qu'elle a été peinte en bleu. Ils laissent tomber ce problème. La question est de savoir, comment est-ce que les gens feront pour savoir que la pierre sacrée qui a été prise n'est pas la vraie et que c'est une pierre trafiquée qui a été sortie? ", a-t-il indiqué. Le Conseil des chefs traditionnels de la préfecture des Lacs compte selon les informations, 87 chefs traditionnels de villages et cantons. Ceux qui ont signé la décision de destitution de Nii Mantchè sont seulement au nombre de six (6).

Source : @Afreepress

**Zozo**

MOTOS CHINOISE MADE IN TOGO



Faure Gnassingbé lors de la visite de l'usine

Une usine d'assemblage de motos chinoises appartenant au Groupe Dayang été inauguré samedi à Notsé (90 km de Lomé) par le chef de l'Etat. C'est la première unité de ce genre au Togo.

L'investissement est conséquent : 2,6 milliards de Fcfa.

La centaine d'employés devrait assembler 2 à 3.000 machines par mois de type 'Léopard'. Une partie de la production sera vendue au Togo, le reste exportée dans la sous-région à un prix inférieur grâce à l'absence du coût du fret maritime.

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, et la ministre du Commerce, Bernadette Legzim-Balouki, assistaient à la cérémonie.

Source : @Republicoftogo.com

**LE PRÉSIDENT FAURE A LANCÉ SAMEDI DERNIER, LE PROJET E-VILLAGE**



Le PR remettant des kits aux chefs cantons

Le président Faure Gnassingbé très engagé à œuvrer au côté de sa population a lancé samedi 23 avril dernier l'opération E-village dans les villes de Niamtougou au Nord-Togo et de Notsé (90 km de Lomé).

L'objectif est de mieux connecter les localités pour une bonne circulation des informations et de prévention des risques. Par ce projet qui est mis en œuvre par les ministères de l'Administration territoriale et de l'Economie numérique, les populations peuvent désormais appeler les secours en cas de besoin. Il consiste aussi à assister les populations locales en matière d'état-civil et de rester en contact avec l'administration centrale. Mais la vocation est celui de recueillir l'avis et les doléances des populations rurales les plus isolées. Des kits téléphoniques ont été remis aux chefs de village et de canton.

Source : @Republicoftogo.com

**BSIC OUVRE SA CAISSE À L'ÉTAT TOGOLAIS**



Le nouvel administrateur et Directeur Général de la Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Zafiou Zoumarou Wallis s'est entretenu ce 19 avril 2016 avec le Premier Ministre Sélom Komi Klassou à Lomé, a appris Elite d'Afrique de la Primature. Au cours de l'audience, le nouvel administrateur de l'institution financière Sahélo-saharienne a présenté au chef du gouvernement son institution, son fonctionnement ainsi que ses activités. L'hôte de la primature a également profité des conseils de Sélom Klassou afin de bien réussir sa mission à la tête de cette institution.

" Nous sommes une banque au même titre que les autres banques. Nous sommes là pour financer les activités économiques nationales ", a laissé entendre Zafiou Zoumarou à sa sortie d'audience. La BSIC est un bras financier de la Communauté des Etats Sahélo-saharienne (CEN-SAD) basée à Tripoli en Lybie.

Source : elitedafrique.com

**ECONOMIE : RESULTATS DE L'ADJUDICATION DE L'EMISSION**

**D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU TOGO DU 25 AVRIL 2016**

EN COLLABORATION avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le lundi 25 avril 2016, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à 3 ans portant sur un montant de 30 milliards.

Selon l'agence UMOA-Titres, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 18 avril 2016, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

**Montant sollicité :** 30 000 millions de FCFA

**Nombre de soumissions :** 38

**Montant global des soumissions :** 27 695 millions de FCFA  
Dont 2 625 millions en ONC  
**Soumissions retenues :** 27 695 millions de FCFA  
Dont 2 625 millions en ONC

**Taux de couverture du montant mis en adjudication :** 92,32%

**Prix marginal :** 9 500,0000

**Prix moyen pondéré :** 9 859,2066

Le communiqué de UMOA-Titres indique que la prochaine intervention du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue pour le 25 mai 2016 à l'occasion d'une émission de Bons du Trésor sur une maturité de deux (2) ans.

Il faut dire qu'en 2015, l'Etat togolais a plus sollicité le marché régional des titres publics pour la mobilisation des ressources qu'au cours de l'année précédente. En effet, à fin Décembre 2015, les

**COMpte Rendu d'ADJUDICATION D'OBLIGATIONS DU TRESOR**

Nature des titres	: OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR	
Code ISIN	: TG0000000702	Emetteur : ETAT DU TOGO
Dénomination de l'émission	: TG0000000702-OAT-04-2019	
Adjudication n°	: ADJ-TG0000000702-OAT-02-2016	du : 25/04/2016
Date de valeur	: 26/04/2016	Date d'échéance : 26/04/2019
Durée	: 3 ans	
Valeur nominale unitaire	: 10 000	FCFA
Montant mis en adjudication	: 30 000	millions de FCFA, dont en ONC : 7 500
Taux d'intérêt fixe annoncé	: 5,50%	

Nombre de participants	: 15	Nombre de soumissions	: 38
Montant global des soumissions	: 27 695,00	millions de FCFA, dont en ONC	: 2 625,00
Soumissions retenues	: 27 695,00	millions de FCFA, dont en ONC	: 2 625,00
Soumissions rejetées	: 0	millions de FCFA, dont en ONC	: 0
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions	: 92,32%	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	: 92,32%
Taux d'absorption	: 100,00%	Prix marginal	: 9 500,0000
Prix marginal	: 9 500,0000	Prix moyen pondéré	: 9 859,2066

**RESULTAT GLOBAL (EN MILLIONS DE FRANCS CFA)**

LIEU DE SOUMISSION	MONTANT PROPOSE	MONTANT RETENU
BENIN	540	540
BURKINA FASO	13 080	13 080
COTE D'IVOIRE	3 000	3 000
GUINEE-BISSAU	0	0
MALI	0	0
NIGER	0	0
SENEGAL	700	700
TOGO	10 375	10 375
AUTRES	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>27 695,00</b>	<b>27 695</b>

Dakar, le 25 avril 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Avenue Abdoulaye FADIGA  
BP : 4709 Dakar FP - Sénégal

Tél : +221 33 839 10 10  
Fax : +221 33 839 45 57  
Email : agenceumoa@titres.umoatitres.org

émissions brutes de titres (bons et obligations) du Trésor public ont atteint un montant de 315 milliards en 10 émissions contre 247,8 milliards en huit émissions une année plus tôt.

Sur le compartiment des bons de

Trésor, le montant mobilisé est en progression, en passant de 130,6 milliards en 5 émissions à fin décembre 2014 à 192 milliards en 6 émissions une année plus tard.

Le montant des émissions d'obligations du Trésor est également en

augmentation à fin Décembre 2015 avec 123 milliards levées en quatre émissions contre 117,2 milliards retenus fin Décembre 2014 pour 3 émissions.

**Koudjoukabalo**

**ECONOMIE/BAISSE DES PRIX DU CARBURANTS :**

**L'ATC prend acte et appelle à la réduction des tarifs de transport**

LE 23 Avril dernier, le gouvernement togolais a procédé à une nouvelle baisse des prix des produits pétroliers. Dans une réaction, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) indique que c'est avec un réel plaisir qu'elle a appris cette information.

Le prix Super passe de 496 à 471 F/litre, le prix Gasoil diminue de 545 à 518 F/litre. Quant au pétrole lampant, son prix est désormais 424 F au lieu de 446 F/litre. Le Mélange deux temps passe de 598 à 575 F/litre. Le prix de la bouteille de gaz butane demeure inchangé.

" L'association Togolaise des Consommateurs (ATC), salue une fois encore cette décision qui intervient après la baisse du 24 Mars 2016, apportant ainsi un réel soulagement aux consommateurs togolais, surtout aux usagers d'automobiles et de cyclomoteurs" relève un communiqué de l'Association.

Dans sa réaction, l'Association Togolaise des Consommateurs

(ATC) voudrait cependant faire remarquer que ces mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne la baisse des produits pétroliers ne sauraient impacter réellement la vie des consommateurs que si elles s'accompagnent de la baisse des tarifs des transports urbains et interurbains induisant forcément la baisse des prix des produits de premières nécessités. " Ce qui, malheureusement, n'est pas le cas aujourd'hui" constate l'ATC.

Aussi, l'Association Togolaise des Consommateurs(ATC) constate qu'en l'espace de 4 mois, les prix des produits pétroliers ont sensiblement baissé, passant de 655 F CFA en Décembre 2015 à 471 F CFA en Avril 2016 sans aucune incidence sur les tarifs des transports et sur les prix des produits de premières nécessités.

Pour ce faire, L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) lance un appel pressant au gouvernement par le truchement de la Ministre du commerce et de son



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

collègue des transports et des infrastructures, afin d'ouvrir des pourparlers avec les syndicats des conducteurs pour une révision à la baisse des tarifs des transports urbains et interurbains dans les meilleurs délais.

" L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) reste convaincue qu'une telle décision prise dans la foulée de cette série de baisse des prix des produits pétroliers

aura des incidences sur les prix des produits de premières nécessités et apportera un baume au cœur des consommateurs togolais" indique l'Association qui en appelle également au patriotisme et à la compréhension des syndicats des transporteurs pour qu'ils œuvrent aussi dans le sens de la baisse des tarifs des transports dans les jours à venir.

**Koudjoukabalo**

## TRANSPORT / NOUVELLE AÉROGARE DE LOMÉ : Le Togo vise 2 millions de passagers par an

LE CHEF de l'Etat, Faure Gnassingbé a procédé à l'inauguration de la nouvelle aérogare de l'aéroport international de Lomé en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique et surtout de Liu Yuxi, Ambassadeur de Chine au Togo, dont les constructeurs ont sorti de terre ce joyau. Ce projet d'un montant de 150 millions de dollars, a été réalisé grâce à un prêt de l'Exim Bank of China.



Le président Faure (dt) et l'Ambassadeur de Chine au Togo (g) dévoilant la plaque inaugurale de la nouvelle aérogare de Lomé

### Un aérogare moderne

Le bâtiment d'une superficie de 21.000 m2 comporte 3 niveaux : départs, arrivées et transit.

Pour le confort des passagers et la rapidité des embarquements et des débarquements, 5 passerelles télescopiques d'accès aux avions ont été installées afin d'éviter les stationnements au large. Dans le hall principal, 24 comptoirs d'enregistrement seront à la disposition des passagers.

Selon le ministre des Infrastructures et des transports, Ninsao Gnofam, dans le nouveau contexte de la mondialisation des

d'une plate-forme aéroportuaire moderne et fonctionnelle.

" La nouvelle aérogare que nous inaugurons ce jour est un véritable joyau technologique et architectural. Il propulse durablement le Togo dans l'ère de la modernité. Elle est surtout l'incarnation d'une vision et d'une ambition, celle du Président de la République qui a résolu dès son avènement à la magistrature suprême de gagner la bataille de la modernisation des infrastructures de transport pour accélérer le dévelop-

sous une chaleur écrasante ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. La zone de livraison des bagages comportera 3 carrousels et un autre pour le hors-gabarit.

Salons VIP, business lounge, restaurants et galerie duty free; tout a été prévu pour le confort et les loisirs des passagers.

Le parking avion a été étendu pour recevoir 15 appareils gros porteurs. Un second taxiway (voie de dégagement permettant aux avions de quitter la piste rapidement) a été construit et l'actuel allongé. Un dispositif qui devrait faire gagner 30 à 40% pour les décollages et les atterrissages.

### Une fréquentation en constante progression

De fait, la plateforme aéroportuaire togolaise connaît un accroissement du trafic depuis 5 ans. La création d'Asky et les multiples liaisons opérées depuis Lomé par Ethiopian Airlines ont boosté les activités.

L'aéroport de Lomé accueille 450.000 passagers par an ; ce chiffre passera à 1,5/2 millions avec les nouvelles installations. L'extension de la zone de fret qui passera de

15.000 à 50.000 tonnes traitées annuellement

Le Togo est devenu un Hub de transit vers la sous-région et, au-delà vers l'Afrique centrale.

Pour le colonel Dokissime Gnama Latta, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), le Togo est un pays de paix reconnu par l'OACI comme étant très sécurisé. " Nous avons opté pour zéro risque en matière d'attentat et de sécurité et nous faisons tout pour que tous ceux qui viennent au Togo se sentent dans un climat sécurisé et sûr ", a-t-il précisé.

Une situation qui n'a pas échappé à certaines compagnies prêtes à tirer profit d'une clientèle captive. L'ouverture de la nouvelle aérogare ne pourra qu'entraîner leur adhésion. On parle d'Egypt Air et de Turkish Airlines. Ethiopian Airlines ouvrira début juillet une liaison non-stop entre Lomé et New York (JFK).

### Un pré-test réussi

Avant cette inauguration officielle, les autorités ont procédé à un test grandeur nature sur toutes installations de la nouvelle aérogare.

Les avions de la compagnie Asky ont manœuvré sur le parking avec une aisance sans pareil. L'arrimage des passerelles. Les passerelles télescopiques permettront un débarquement plus rapide des passagers s'est réalisé sans problème particulier. Les autorités aéroportuaires ont également vérifié le fonctionnement des sas de sécurité, des tapis de livraison des bagages et la fluidité à l'intérieur du bâtiment. Bref, la nouvelle aérogare fait rentrer le Togo de plain-pied dans le monde des pays modernes dont les aéroports sont des vitrines du progrès.

Koudjoukabal



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie inaugurale

échanges marqué par une compétition sans merci entre les nations, aucune capitale ne peut saisir les opportunités qui s'offrent à elle dans le domaine du commerce international et des affaires, si elle ne dispose

pement économique et social du Togo et de son ouverture sur le monde ", a-t-il lancé.

Du côté du contrôle de police, de douane et de sécurité, 14 boxes ont été prévus. Les files interminables

## DIPLOMATIE : Le Conseil de sécurité soutient le projet de Charte de Lomé

Le Conseil de sécurité a organisé lundi un débat de haut niveau consacré à la piraterie et vols à main armée en mer dans le Golfe de Guinée. Un débat auquel était convié Robert Dussey, le ministre togolais des Affaires étrangères, dont le pays organisera au mois d'octobre un sommet sur la sécurité maritime.

M. Dussey a souligné que l'initiative du Conseil témoignait tout l'intérêt qu'il porte à la promotion de la paix, de la sécurité et la stabilité, notamment en Afrique.

Le Conseil de sécurité a invité les Etats de la région du Golfe de Guinée à coopérer pour lutter contre les actes de piraterie et les vols à main armée en mer menaçant la navigation internationale, la sécurité et le développement économique de la région.

C'est la première fois en près de cinq ans que le Conseil consacre une réunion à cette question, a noté à cette occasion le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux affaires politiques, Taye-Brook Zerihoun.

M. Zerihoun a souligné qu'au cours des dernières années, il y a eu une baisse notable des actes de piraterie et de vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. " Toutefois, l'insécurité en mer reste une source de préoccupation dans la région ", a-t-il ajouté. Au premier trimestre 2016, le Bureau international

maritime a enregistré six attaques et six tentatives d'attaque dans le golfe de Guinée.

Selon M. Zerihoun, la lutte contre la piraterie exige souplesse et capacité d'adaptation dans la mesure où ceux qui commettent des actes illégaux en mer sont très bien informés et utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées. " Les initiatives visant à s'occuper du développement socio-économique et à affronter le manque d'emplois sont également nécessaires pour fournir des perspectives aux populations marginalisées qui peuvent être impliquées dans des activités de piraterie, notamment les jeunes ", a-t-il ajouté.

Dans une déclaration publiée par la Présidence du Conseil, les membres du Conseil de sécurité déclarent être profondément préoccupés " par le nombre et la violence des actes de piraterie et vols à main armée qui auraient été perpétrés en mer dans le golfe de Guinée depuis 2014 " et condamnent énergiquement " les assassinats, enlèvements, prises d'otages et vols que commettent les pirates qui sévissent dans le golfe de Guinée ".

Ils demandent aux Etats de la région et à toutes les parties prenantes concernées " de redoubler d'efforts pour obtenir que tous les gens de mer otages dans le golfe de Guinée ou aux alentours soient libérés immédiatement sains et saufs ".



Robert Dussey à la tribune des NU

Le Conseil prie instamment les Etats membres des Nations Unies et les organisations internationales compétentes " d'aider les Etats de la région et les organisations régionales et sous-régionales à veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour empêcher que les produits d'actes de piraterie et de vols à main armée commis en mer contribuent au financement du terrorisme".

Selon le Conseil, il est " essentiel de coordonner l'action menée au niveau régional pour lutter contre la menace que représentent les actes de piraterie et les vols à main armée commis en mer ".

Il se félicite de l'initiative prise par l'Union africaine d'organiser un Sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, à Lomé, le 15 octobre 2016, en vue notamment d'adopter un texte sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement économique et social en

Afrique. Il invite la communauté internationale et les partenaires bilatéraux et multilatéraux à y participer activement et à l'appuyer.

Robert Dussey a indiqué que le sommet de Lomé devait déboucher sur l'adoption et la signature d'une Charte africaine relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et au développement.

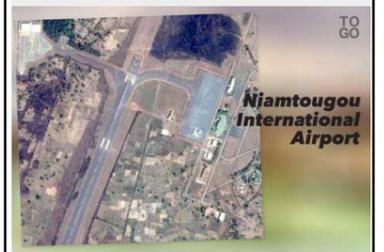
Appelé à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans (Stratégie AIM 2050), ce projet de charte met en relief l'importance de la coopération régionale et internationale contre la piraterie maritime, les trafics illégaux de tout genre transitant par la mer, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et la pollution de l'environnement marin. Son adoption permettrait aux Etats africains d'accroître l'efficacité de la surveillance de leurs espaces maritimes et côtiers grâce aux échanges et au partage d'informations ainsi qu'au renforcement de leur coopération en matière d'entraide judiciaire dans le cadre des poursuites contre les auteurs présumés de ces actes", a-t-il déclaré.

A l'initiative de cette réunion, on trouve la Chine qui préside actuellement le Conseil de sécurité et le Sénégal et l'Angola, membres non-permanents.

Source : republicoftogo.com

## Zozo

### LES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE NIAMTOUGOU LANCÉS



Après l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé redevenu un aéroport ultra moderne et respectant les standards internationaux, le Togo va disposer dans les 16 prochains mois d'un autre aéroport qui respecte les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Il s'agit de l'aéroport international de Niamtougou (480 km au nord de Lomé) dont la piste sera rallongée de 500 mètres avec la création d'une raquette de retournement pour le renforcement des chaussées aéronautiques existantes, notamment la piste, la bretelle, le parking et la clôture du périmètre de l'aéroport.

Les travaux qui vont coûter une enveloppe financière de 32,640 milliards de francs CFA dont 85% ont été prêtés par la China Exim Bank et 15% venant du budget togolais, ont été lancés ce samedi à Niamtougou par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Les travaux seront exécutés par la China Airport Construction Group Corporation (CACGC) et démarrent ce samedi.

" L'aéroport international de Niamtougou est un atout majeur pour le développement économique harmonieux de notre pays. Sa modernisation répond à un besoin réel des populations et s'inscrit dans la logique des pôles régionaux de développement. Grâce aux travaux qui démarrent dès aujourd'hui, cet aéroport sera à terme en mesure d'accueillir des avions gros porteurs dans des conditions optimales de sécurité et de rentabilité. Cela favorisera l'essor du tourisme et de l'hôtellerie dans la partie septentrionale de notre pays ", a déclaré le ministre des Infrastructures et des transports, Ninsao Gnofam...  
Source : © Afreepress

### PROGRAMME E-VILLAGE : UN CHEF TRADITIONNEL, UN PORTABLE

Faisant d'une pierre deux (2) coups, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a lancé à la suite des travaux de modernisation de l'aéroport international de Niamtougou ce samedi, le programme E-village qui consiste à renforcer les moyens d'action et de communication des autorités traditionnelles. Initié par le chef de l'Etat lui-même, le programme E-village vise à mettre à la disposition de 4.400 chefs cantons et de villages un téléphone portable doté d'une carte SIM et d'un crédit de communication mensuel. Avec cet outil de communication, selon le gouvernement, les bénéficiaires pourront réagir le plus rapidement possible aux problèmes qui minent leur localité respective.

" Cet ensemble est complété par une plateforme innovante de recueil permanent d'analyse et de traitement d'informations. Ce dispositif permettra tout particulièrement aux chefs de villages et aux chefs de cantons, dans le cadre des sondages économiques et sociaux qui seront nourris, d'exprimer régulièrement les préoccupations des populations locales ainsi que leurs besoins et leurs priorités. Ils pourront alors jouer un rôle important dans la définition des orientations des priorités et de la politique économique du gouvernement ", a déclaré le Ministre des Postes et de l'économie numérique, Cina Lawson.

Selon le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpepsi, " il n'est pas rare de constater que les populations de nos cantons et villages vivent par endroit des événements tristes de diverses natures qui se rapportent aux incendies, aux inondations, aux épidémies, à la transhumance, aux troubles à l'ordre public et bien d'autres faits, plus faciles à circonscrire si les réactions appropriées sont déclenchées à temps ".

Source : © Afreepress

# AVIS DE DECES

- Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;

- Le Vice-Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ;

- Sa Majesté ADJA-TONE-WOAKPON, Roi des Adja du Palais Royal de Tado ;

- Colonel TOZOUN Egnonam Komlan, Pilote de ligne, ancien Commandant de la Base Transport de Lomé, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants,

- M. BAYOR Azad Kélani, Président de la Confédération Africaine de Boxe, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants ;

- M. SOSSOU James Victor, Consul Honoraire de la Slovaquie au Togo, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants ;

- Veuve TOZOUN Victoire, née SOGOYOU Directrice d'Ecole, ses frères, sœurs et leurs enfants ;

- Les familles TOZOUN et SOGOYOU

- Les familles parentes, alliées et amies.

Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



**Richard Biossey Kokou TOZOUN**

*Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)*

*Président de la Plateforme des Régulateurs de l'UEMOA et de la Guinée*

*Ancien Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République ;*

*Ancien Ministre de la Communication et de la Formation Civique ;  
Ancien Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine ;*

*Ancien Ministre de la Fonction Publique et du Travail.*

*Rappelé à Dieu le lundi 29 février 2016 à Lomé à l'âge de 61 ans.*

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 29 avril 2016**

**18 h 30 - 20 h 30** : Veillée de prières et chants au domicile du défunt.

**Samedi 30 avril 2016**

**06 h 30 - 08 h 00** : Chapelle ardente au domicile du défunt.

**08 h 30** : Levée du corps.

**09 h 00** : Messe d'enterrement et requiem en l'Eglise Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Kégué suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.

Les salutations d'usage seront reçues au Lycée de BE-KPOTA après l'enterrement.

**Maison mortuaire : Domicile du défunt Maison Biossey Kokou TOZOUN à Kégué.**



**ESMC**  
**ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN**  
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet  
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: **« éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »** et l'objectif 8 : **« promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous »**, l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des **« intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »** dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

**Conditions à remplir :**

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
- Remplir le formulaire de l'offre d'emploi **« d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »**,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
- Bien maîtriser la localité d'affectation.

\* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site [www.esmcgacsource.com/inscription](http://www.esmcgacsource.com/inscription) autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte.**

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.



**COMMISSARIAT GENERAL**

Direction de la Communication  
Et des Services aux Usagers

N° 005 /2016/OTR/CG/DCSU

**Communiqué de l'Office Togolais des Recettes**

**Relatif à la perception de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR)**

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux contribuables soumis au paiement d'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) communément appelé **trimestre** que la perception de cet impôt au titre du premier trimestre 2016 débutée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 se poursuivra jusqu'au 30 avril 2016.

En outre, il est rappelé aux conducteurs qu'ils sont redevables pour leur propre compte de la Taxe Complémentaire sur Salaire (TCS).

Les contrôles débuteront le **02 mai 2016** et s'étendront jusqu'au **30 juin 2016** sur toute l'étendue du territoire national.

Les retardataires s'exposent à la rigueur de la loi.

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 11 1 AVR 2016

Le Commissaire Général

**Henry Kanyesiime GAPERI**



# Nuptia

*Evenement-ciel*

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

**Traiteur** Dragées **Cadeaux**  
Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

**Cocktails**

**Wedding cake**

Fleurs à gogo

**Bouquets à domicile**

Fêtes à thème

**Soirées VIP**

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

**Location de voitures**

Mise en beauté  
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...  
on s'en occupe!*

France:  
(+33) 06 23 24 61 30  
Togo:  
(+228) 90 19 50 80  
(+228) 90 20 05 40